

[\(Read the English version here.\)](#)



LES MANCHETTES

Modifications à la Directive sur l'application du Règlement sur les langues officielles – Communications avec le public et prestation des services

Les modifications à la Directive sur l'application du Règlement entreront en vigueur vers la fin de l'été. L'automne dernier, des consultations formelles sur les modifications ont eu lieu et les institutions fédérales ont été invitées à soumettre leurs rétroactions. Les consultations se sont terminées en février et les modifications ont été bien reçues pour la plupart par les parties prenantes.

La Directive décrit les modalités et les échéanciers de mise en œuvre du *Règlement sur les langues officielles - communications avec le public et prestation des services*. Le Règlement établit les circonstances selon lesquelles les institutions fédérales sont tenues d'offrir leurs services dans une des langues officielles ou les deux. Il a été modifié en 2019. La Directive a été revue pour refléter ces modifications et fournir un meilleur appui aux institutions.

La Directive modifiée permettra aux institutions de mettre en œuvre le *Règlement sur les langues officielles* modifié lors de l'Exercice de Révision de l'Application du Règlement (ERAR). Cet exercice sera coordonné par le Secrétariat du Conseil du Trésor et se déroulera par étapes à compter de l'automne 2022, et ce, jusqu'en 2025.

Dans le cadre de l'ERAR, les institutions fédérales devront réviser la désignation linguistique de leurs bureaux. L'exercice impliquera approximativement 10 000 bureaux fédéraux, et près de 700 bureaux supplémentaires à travers le Canada pourraient devenir bilingues. Certaines institutions devront prendre des mesures pour déterminer la désignation linguistique de leurs bureaux. À titre d'exemple, elles devront :

- identifier la zone géographique desservie par leurs bureaux,

- mesurer la demande de services dans la langue officielle de la population minoritaire, et/ou
- consulter la communauté de langue officielle minoritaire qu'elles servent afin de déterminer l'emplacement de leurs bureaux bilingues.

Les personnes responsables des langues officielles (PRLO), le Conseil des RH et les champions des LO ont été informées de la tenue de l'ERAR. Les institutions devront planifier les ressources humaines et financières qui seront nécessaires pour le prochain exercice financier.

Nous vous invitons à communiquer avec le Centre d'excellence en langues officielles (info-ollo@tbs-sct.gc.ca) pour toutes questions entourant l'ERAR.

BOÎTE À OUTILS

Rappel : exigences relatives au bloc-signature

La norme du SCT sur la gestion des courriels (la norme) qui comprenait des précisions détaillées sur l'utilisation des blocs de signature des courriels et les exigences en matière de langues officielles a récemment été abrogée. Elle a été remplacée par les [Exigences sur la configuration des services de gestion du courriel](#), sous l'annexe G de la Norme sur les configurations courantes des services de la TI intégrée, depuis le 04 mai 2022 (voir la section 5.5.3).

Nous tenons à vous rappeler que les exigences en matière de langues officielles pour les blocs-signature figurant dans la Directive sur les langues officielles pour les communications et les services s'appliquent toujours si les blocs-signature sont utilisés

6.3.5 (Courriels et messages vocaux) S'assurer que le bloc-signature du courriel, les messages vocaux et les messages automatisés des titulaires de postes bilingues sont dans les deux langues officielles et en entier dans chacune d'elles.

Si vous avez des questions sur cette exigence, veuillez communiquer avec notre équipe : OLCEInformationCELO@tbs-sct.gc.ca.

APPEL À L'ACTION

Explorez ! Ressources mises en place pour les personnes responsables des langues officielles

Saviez-vous qu'il existe deux ressources en ligne qui vous offrent une multitude d'information concernant les langues officielles, les pratiques exemplaires mises en place dans d'autres institutions fédérales, les infolettres du Centre d'excellence en langues officielles, et beaucoup plus ? Profitez bien du temps paisible et répit qu'apporte l'été afin d'explorer ces ressources !

GCcollab des langues officielles

La Communauté des langues officielles est un espace de collaboration permettant à la communauté des LO d'échanger des pratiques exemplaires, de poser des questions, de favoriser les occasions d'apprentissage, de partager les possibilités d'emploi, et de faire du réseautage. Si vous n'avez pas déjà un compte de créé, nous vous invitons à en créer un. Vous serez agréablement surpris par la multitude de discussions et de fiches que vous trouverez dans ce groupe de collaboration.

GCwiki – Communauté des langues officielles

Cette collection de ressources a été développée pour les professionnels des ressources humaines travaillant dans les langues officielles. Cette collection vise à faciliter la recherche d'informations, d'outils et de conseils importants pour les employés. Venez visiter cette plateforme où vous trouverez une foule de références, outils, événements, des questions et réponses, concernant les langues officielles ! Cette plateforme est mise à jour de façon régulière, n'hésitez pas à nous visiter souvent.



COMMUNAUTÉ

Possibilité d'emploi

Si vous êtes à la recherche de nouveaux défis et que vous souhaitez vous joindre à une équipe dynamique et passionnée, le Centre d'excellence en langues officielles du Secrétariat du Conseil du Trésor souhaite vous rencontrer.

Nous sommes à la recherche d'analystes et de conseillers qui seront appelés à :

- Analyser et interpréter les politiques de langues officielles du Conseil du Trésor pour fournir des conseils et des recommandations aux institutions fédérales et à la haute gestion.
- Collaborer avec des partenaires et des intervenants clés pour identifier et recommander des solutions et des outils pour améliorer le bilinguisme dans la fonction publique.
- Mobiliser deux communautés de pratique en langues officielles pour identifier les pratiques exemplaires et s'attaquer à des enjeux horizontaux.
- Préparer des stratégies, des plans et des analyses pour répondre aux recommandations de différents intervenants.
- Participer à des groupes de travail ministériels et interministériels pour assurer une prise en compte efficace des enjeux se rapportant aux langues officielles.
- Réfléchir à l'incidence des nouveaux modes de travail et de collaboration (p.ex. : télétravail, dispersion des équipes de travail) sur les obligations de langues officielles.

Les candidats idéaux pour cette occasion auraient de l'expérience dans la rédaction et la préparation de documents d'information tels que des notes de breffage, des rapports ou des présentations à l'intention de la haute direction, dans l'interprétation de politiques, dans la liaison et la collaboration avec les partenaires internes et externes, dans l'examen de présentations au Conseil du Trésor et/ou de la formulation de conseils sur les instruments de politiques. Ils/elles seraient aussi en mesure de travailler sous pression et de respecter des délais très serrés.

Intéressé ? Envoyez-nous un courriel à OLCEInformationCELO@tbs-sct.gc.ca.

Balado : Parle-moi de ton bilinguisme

Vous ne savez pas quoi écouter lors de votre prochain voyage en voiture ? Le Commissariat aux langues officielles a publié une série de balados en trois parties sur les expériences de jeunes Canadiens bilingues qui partagent les défis et les avantages de vivre dans les deux langues officielles.

Écoutez et abonnez-vous sur Apple Podcasts, Google Podcasts ou Spotify.

Bonne écoute !



Coordonnées du Centre d'excellence en langues officielles (CELO)

Un petit rappel qu'il est important d'utiliser nos adresses de courriel de boîtes génériques si vous voulez communiquer avec le CELO, surtout en cette période de vacances estivales.

- Des questions sur le Bilan annuel sur les langues officielles : OLReview-BilanLO@tbs-sct.gc.ca
- Des questions concernant le Règlement sur les langues officielles et SOLO (Système pour les obligations en langues officielles): info-ollo@tbs-sct.gc.ca
- Service d'interprétation et questions d'ordre général : OLCEInformationCELO@tbs-sct.gc.ca

Dates importantes à ajouter à votre calendrier

Pour les personnes responsables des langues officielles (PRLO) :

31 août - Rencontre des comités consultatifs des ministères et des sociétés d'État sur les langues officielles – Plus de détails à venir

26 octobre - Rencontre des comités consultatifs des ministères et des sociétés d'État sur les langues officielles – Plus de détails à venir

Pour tous :

8 septembre – La Journée de la dualité linguistique – Restez à l'affût pour toute l'information qui sera disponible sous peu concernant cette journée

Numéro publié par le Centre d'excellence en langues officielles, juillet 2022.
Questions ou commentaires ? Écrivez-nous à OLCEInformationCELO@tbs-sct.gc.ca
Visitez notre site web : Communauté des langues officielles

